

## Problèmes de décodage des exemples servant à illustrer les noms d'espèces naturelles dans les dictionnaires usuels du français

Cette contribution portera essentiellement sur la zone d'exemplification des articles du *Nouveau Petit Robert* (NPR) qui sont consacrés aux noms d'espèces naturelles (noms de plantes et d'animaux). Je me concentrerai sur ce seul ouvrage puisque c'est le dictionnaire usuel du français qui offre la zone d'exemplification de loin la plus riche, ce qu'on y trouve pouvant servir à illustrer les principaux problèmes de décodage qui méritent d'être portés à l'attention des lexicographes. Il faut toutefois préciser que le NPR n'a pas le monopole des zones ambiguës dont il sera question. Le fait de puiser tous les exemples au même ouvrage permettra de faire apparaître plus clairement leur interrelation. Par ailleurs, si je privilégie les articles consacrés aux noms d'espèces naturelles, c'est que cet objet est au centre de mes préoccupations lexicographiques actuelles<sup>1</sup>.

Le traitement de ce sous-ensemble lexical pose une série de problèmes particuliers. Problème notamment en ce qui a trait à la mise en relation des dénominations – plus spontanées – qui relèvent de la langue générale avec les dénominations terminologiques – plus techniques – qui servent à la vulgarisation et à la diffusion du savoir dans ces domaines. Problème également en ce qui a trait à la description des dénominations complexes comme *blaireau d'Europe*, *cèdre du Liban*, *ours brun*, *pin parasol*, etc. qui, me semble-t-il, risquent dans l'avenir de frapper de plus en plus fort à la porte des dictionnaires du français, traditionnellement plus durs d'oreille à leur endroit que les dictionnaires de l'anglais. Ainsi, dans les dictionnaires de l'anglais, en raison de la place occupée dans cette langue par l'élément déterminant, qui est antéposé et non pas postposé comme en français, un nombre plus grand de dénominations complexes ont directement accès à la nomenclature. C'est le cas notamment de la série des dénominations suivantes commençant par l'adjectif *white* qui font l'objet d'autant d'articles autonomes dans le *Gage Canadian Dictionary*, un dictionnaire usuel (en un volume) de l'anglais en usage au Canada : *white bark pine*, *white birch*, *white cedar*, *white clover*, *white fish*, *white heather*, *white oak*, *white pine*, *white poplar*, *white shark*, *white spruce*, *white-tailed deer*, *white-throated sparrow*, *white whale*. Dans la pratique lexicographique française et francophone, du moins en ce qui a trait à la pratique observée dans les dictionnaires généraux usuels, le traitement est essentiellement axé sur la description des unités simples et lorsque des dénominations complexes sont prises en compte, elles ne reçoivent en général qu'une attention minimale.

---

<sup>1</sup> En tant que membre du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois de l'Université de Sherbrooke, je collabore actuellement au projet de dictionnaire du français standard en usage au Québec que dirigent Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel ; et dans le cadre de ce projet institutionnel, je m'intéresse plus particulièrement au traitement du vocabulaire relevant des domaines botanique et zoologique (sur ce sujet, voir Mercier 2000a et b ; Mercier, à paraître ; Mercier et Thiffault à paraître).





information implicite sur des dénominations qui sont en relation hyperonymique ou hyponymique avec le défini.

Enfin, à l'opposé du premier type présenté, il y a la phrase-exemple qui n'informe que sur le signe-nommant, dont l'article *myrtille* offre un spécimen. Ce type de phrases à contenu exclusivement métalinguistique est nettement plus rare que le type hybride illustré à l'article *sorgho* :

**MYRTILLE** Variété d'airelle qui croît dans les forêts de montagne (*éricacées*). *La myrtille est appelée selon les régions* abrêtier, abrêt-noir, brimbelle, moret, raisin des bois, teint-vin.

**SORGHO** Plante herbacée des pays tropicaux (*graminées*). ⇒ **kaoliang**. [...] *Le sorgho cultivé en Afrique et en Asie est appelé* gros mil.

## 1.2 Les exemples-syntagmes

Les exemples-syntagmes, quant à eux, peuvent globalement être départagés en deux catégories, toutes deux représentées dans la zone d'exemplification des articles *cigogne* et *cyprès* :

**CIGOGNE** Oiseau échassier (*ciconiiformes*) migrateur, aux longues pattes, au bec rouge, long et droit. [...] *La cigogne blanche d'Alsace. Cigogne noire.* [...] *Nid de cigogne. Petit de la cigogne* (CIGOGNEAU n. m.). [...]

**CYPRÈS** Conifère fusiforme (*cupressacées*) au feuillage persistant, vert sombre. *Cyprès de Provence, de Toscane. Rangée, allée de cyprès.* [...] *Un meuble en bois de cyprès.*

La première catégorie est constituée de syntagmes comme *cigogne blanche d'Alsace* et *cyprès de Provence* qui, par rapport à la base ou à l'élément défini, se développent vers la droite et la seconde de syntagmes comme *nid de cigogne* et *allée de cyprès* qui se développent vers la gauche. C'est évidemment dans la première catégorie, qui est de loin la plus exploitée et qui est presque toujours présentée en premier lieu, immédiatement après la définition, que se logent les dénominations complexes qui nous intéressent tout particulièrement. Mais nous porterons d'abord brièvement notre attention vers la catégorie des syntagmes qui se développent vers la gauche.

## 2. Les syntagmes à développement vers la gauche

**CANARD** Oiseau palmipède (*anatidés*), au bec jaune, large, aux ailes longues et pointues. *Femelle, petits du canard.* ⇒ **cane**, 1. **caneton, canardeau.** *Mare aux canards.* ⇒ **canardière.** *Canard domestique. Jeune canard sauvage.* ⇒ **halbran.** *Espèces de canards.* ⇒ **colvert, eider, macreuse, mandarin, milouin, mulard, pilet, sarcelle,** 2. **souchet, tadorne.** *Canard de Barbarie. Canard nantais. Chasse aux canards.*

L'article *canard* contient cinq des syntagmes en question : *femelle du canard, petits du canard, mare aux canards, espèces de canards* et *chasse aux canards*. On constate rapide-

ment que ces syntagmes n'ont pas tous la même pertinence en ce qui a trait à l'illustration des associations syntagmatiques : les liens qui unissent *canard* à *mare* et à *chasse* sont nettement plus étroits, mieux établis dans l'usage, que ceux qui unissent le défini à *femelle*, *petit* ou *espèce*. Il est clair que *femelle du canard*, *petits du canard* et *espèces de canards* ont comme rôle essentiel, sinon unique, de servir de passerelles onomasiologiques, d'introducteurs aux renvois analogiques qui suivent ; ils correspondent à des patrons exploités de façon récurrente dans les articles de noms d'animaux et sont toujours en lien avec des renvois. La présence dans la zone d'exemplification du NPR de ces « mauvais exemples de l'usage » générés par la méthode analogique a déjà été signalée par Josette Rey-Debove (1971 : 308-310 ; 1989 : 638 ; 1991 : 157) ; si je la rappelle ici, c'est parce qu'il y a là une source possible de confusion sur laquelle nous reviendrons plus loin lorsque nous aborderons la deuxième catégorie de syntagmes. Avant de passer à cette deuxième catégorie, revenons quelques instants au syntagme *chasse aux canards*, pour remarquer que ce « bon exemple de l'usage » nous informe également sur le fait que l'animal dénommé *canard* est exploité par l'homme comme gibier. Il faut donc prendre en compte le fait que ce syntagme peut aussi avoir été retenu en fonction de sa charge encyclopédique (ou culturelle, au sens large). C'est le cas, de toute évidence, pour le syntagme *couple de perruches en cage* mentionné à l'article *perruche* après une définition privée de toute référence à l'utilisation de l'oiseau en question comme animal de compagnie. La fonction première de ce dernier syntagme est encore plus nettement de nature encyclopédique :

**PERRUCHE** Oiseau grimpeur (*psittaciformes*), de petite taille, au plumage vivement coloré, à longue queue, qui a les mœurs du perroquet mais ne parle pas. *Couple de perruches en cage*. [...].

Comme on l'a vu précédemment, avec l'exemple-phrase, et comme on le voit de nouveau ici avec ces premiers exemples-syntagmes, il apparaît clairement que le contenu de la zone d'exemplification peut être plus ou moins fortement influencé par des préoccupations analogiques et/ou encyclopédiques (les deux pouvant être étroitement liées). Nous verrons maintenant que cette situation peut affecter sérieusement le décodage de la catégorie des syntagmes à développement vers la droite, et notamment l'identification des dénominations complexes comme syntagmes codés.

### 3. Les syntagmes à développement vers la droite

#### 3.1 À propos du degré d'autonomie de l'élément de localisation

Nous nous intéresserons d'abord aux syntagmes où le défini est complété par un élément de localisation. Parmi les quelques modèles de formation illustrés au tableau 1, c'est l'un des plus productifs. Nous commencerons par les cas relativement simples déjà illustrés aux articles *cigogne* (*La cigogne blanche d'Alsace*) et *cyprès* (*Cyprès de Provence, de Toscane*).

Sous *cigogne*, il est fort probable qu'en raison de la présence de l'article et de l'adjectif ainsi que de l'opposition très nette *cigogne blanche / cigogne noire*, le mot *Alsace* soit reçu

comme un élément de contextualisation géographique. Dans le deuxième cas, l'interprétation est moins évidente. *Provence* et *Toscane* peuvent être interprétés comme de simples éléments libres de contextualisation, retenus pour leur intérêt linguistique (s'ils sont étroitement et de façon récurrente associés à *cyprès* dans l'usage) ou encore pour leur intérêt encyclopédique (si l'arbre dénommé *cyprès* est fortement associé aux paysages de Provence et de Toscane), ces deux intérêts pouvant même s'additionner. Mais le lecteur peut tout aussi bien décoder globalement les syntagmes présentés comme deux noms de variétés ou d'espèces différentes jugés dignes de mention en raison d'un intérêt linguistique ou encyclopédique particulier. Seul le lecteur déjà bien informé sur le sujet et sur l'autonomie réelle de l'élément de localisation sera en mesure de deviner la motivation du rédacteur.

Tableau 1 : Quelques modèles récurrents de dénominations complexes

<b>A. Base + élément de localisation (repère géographique ou écologique)</b>		
<i>blaireau d'Europe</i> <i>blaireau d'Amérique</i> <i>platane d'Occident</i>	<i>bernache du Canada</i> <i>cèdre du Liban</i> <i>cèdre de l'Himalaya</i>	<i>busard des marais</i> <i>hirondelle des granges</i> <i>truite de lac</i> <i>loutre de rivière</i>
<b>B. Base + trait morphologique</b>		
<i>peuplier blanc</i> <i>chardonneret jaune</i> <i>renard roux</i>	<i>grand héron</i> <i>truite mouchetée</i> <i>génévrier rampant</i>	<i>tilleul à petites feuilles</i> <i>buse à queue rousse</i> <i>rorqual à bosse</i>
<b>C. Base + trait de comportement</b>		
<i>moineau domestique</i>	<i>canard siffleur</i> <i>moqueur polyglotte</i> <i>pie-grièche migratrice</i>	<i>jasmin d'hiver</i>
<b>D. Base + hyponyme</b>		
<i>canard colvert (appelé couramment colvert)</i> <i>faucon crécerelle (appelé couramment crécerelle)</i> <i>peuplier tremble (appelé couramment tremble)</i>		
<b>E. Base + attribution à un botaniste...</b>		
<i>lépiote de Morgan</i> <i>pin de Banks</i> <i>spirée (de) Van Houtte</i>		

Passons maintenant aux articles *tilleul* et *loriot*, qui illustrent un autre cas de double lecture possible. À l'exception des spécialistes et des esprits les plus attentifs, il y a tout lieu de croire que les lecteurs vont décoder les segments *de Hollande* et *d'Europe* comme des élé-

ments de contextualisation, alors qu'en fait, ils correspondent aux syntagmes codés *tilleul de Hollande* et *loriot d'Europe*<sup>3</sup> :

**TILLEUL** Arbre des régions tempérées (*tiliacées*), à feuilles alternes simples, stipulées, à fleurs blanches ou jaunâtres, très odorantes et disposées en cymes. *Tilleul des bois, tilleul argenté, de Hollande*. [...].

**LORIOT** Oiseau (*passériformes*) plus petit que le merle, au plumage jaune vif, sauf les ailes et la base du cou qui sont noires. *Loriot jaune, d'Europe*, appelé aussi *merle d'or, grive dorée*.  
⇒ **compère-loriot**.

Si on compare ces articles à l'article *peuplier*, on voit que la pratique (*peuplier blanc, peuplier de Hollande*) varie en ce qui a trait à la troncation de la base. Par ailleurs, l'article *iris* permet de constater que, dans les cas de juxtaposition d'au moins deux syntagmes tronqués de ce type, l'économie de la base ne pose pas vraiment de problème de lecture.

**PEUPLIER** Arbre élancé, de haute taille, des endroits frais et humides des régions tempérées (*salicacées*), à petites feuilles. *Peuplier blanc, peuplier de Hollande*. ⇒ région. **ypréau** ; **grisard**. *Peuplier tremble*. ⇒ **tremble**. *Peuplier noir, peuplier deltoïde* (⇒ 2. **liard**) ; *peuplier d'Italie, peuplier pyramidal*. [...].

**IRIS** Plante (*iridacées*), à rhizome ou à bulbe et à haute tige portant de grandes fleurs ornementales. *Iris des marais, de Florence, d'Espagne. Iris violet, jaune*. [...].

### 3.2 À propos de la relation qui unit les syntagmes présentés par séries

Comme on vient de le voir, il n'est pas rare que, dans la zone d'exemplification, les syntagmes viennent par paires ou par séries. Nous allons maintenant porter notre attention sur la présentation générale de ces énumérations pour essayer de voir dans quelle mesure le lecteur peut en tirer de l'information, notamment sur les relations plus ou moins étroites qui peuvent exister entre les syntagmes retenus (relation de type morphologique, sémantique, encyclopédique ou autre).

À l'article *faucon* par exemple, la zone d'exemplification commence par deux séries juxtaposées de trois syntagmes eux-mêmes juxtaposés (*Faucon crécerelle, émerillon, émouchet. Faucon gerfaut, hobereau, pèlerin*). Les six présentent la même structure et leur position relative est rigoureusement soumise à l'ordre alphabétique. La seule question que cette présentation peut susciter a trait à l'utilisation d'une ponctuation forte au milieu de ce qui semble être une série de six. La réponse apparaît rapidement dès qu'on se met à comparer les articles : on constate en effet que, de façon générale, les séries d'éléments séparés par une simple virgule s'arrêtent au nombre trois. Au-delà de ce nombre, le rédacteur procède à un découpage et il a recours à une ponctuation plus forte, que ce soit le point-virgule ou le point.

<sup>3</sup> Dans la suite de cet article, j'utiliserai le soulignement dans les extraits cités pour faciliter le repérage des éléments commentés.

**FAUCON** Oiseau rapace diurne (*falconiformes*), au bec court et crochu et aux ailes pointues. *Faucon crécerelle, émerillon, émouchet. Faucon gerfaut, hobereau, pèlerin.* ⇒ aussi **laneret, lanier. Faucon mâle.** ⇒ **tiercelet.** [...].

En revanche, l'adoption de l'ordre alphabétique strict est loin de répondre à une règle générale. Bien au contraire, comme on le remarque aux articles *iris* (déjà cité) et *corneille*. Sans chercher à tout expliquer de la présentation adoptée dans le premier de ces deux articles, on peut cependant établir assez clairement que le départage des syntagmes a d'abord été motivé par une parenté morphologique : les syntagmes comportant un élément de localisation (*Iris des marais, de Florence, d'Espagne*) sont mentionnés avant ceux comportant un trait de morphologie, précision de couleur en l'occurrence (*Iris violet, jaune*) ; dans le premier groupe, les syntagmes ont été séparés selon le type d'élément de localisation en cause, écologique d'abord, géographique ensuite. L'explication morphologique vaudrait également pour l'article *jasmin* (*Jasmin blanc, jonquille ; jasmin d'Espagne*). Par ailleurs, on ne peut que spéculer sur les autres facteurs, linguistiques et/ou encyclopédiques, qui ont pu exercer une influence secondaire. À l'article *corneille*, il est assez clair que la priorité n'a pas été accordée à la parenté morphologique ; car dans cette perspective, c'est le syntagme *corneille mantelée*, et non *corneille noire* – plus proche de *corneille grise* et de *corneille cendrée* – qui aurait été isolé. De même, à l'article *marguerite*, l'application première du critère de parenté morphologique aurait conduit au rapprochement des syntagmes *grande marguerite* et *petite marguerite*. En fait, l'explication est plutôt de nature sémantique et elle est la même dans les deux cas : les syntagmes regroupés correspondent à des dénominations synonymiques ; ils réfèrent à une même espèce de corneille ou de marguerite, alors que le syntagme isolé réfère à une autre espèce. À l'article *corneille*, rien ne peut laisser soupçonner la motivation du rédacteur ; mais, à l'article *marguerite*, le lecteur averti dispose d'un renvoi analogique comme indice de découpage sémantique.

**JASMIN** Arbuste sarmenteux et vivace (*oléacées*), à grandes fleurs jaunes ou blanches souvent très odorantes, solitaires ou groupées en cymes. *Jasmin blanc, jonquille ; jasmin d'Espagne.* [...].

**CORNEILLE** Oiseau du genre corbeau (*corvus*), assez petit, à queue arrondie et plumage terne. ⇒ **casse-noix, choucas, corbeau, freux, région. grole.** *Corneille mantelée, grise, cendrée. Corneille noire.* [...].

**MARGUERITE** Plante rustique des prés (*composacées*), dont le capitule est formé de fleurs ligulées rayonnantes de couleur blanche, et de fleurs jaune d'or au centre. *Grande marguerite, marguerite des prés. Petite marguerite.* ⇒ **pâquerette.**

Dans le corpus examiné, on constate que c'est effectivement le critère du regroupement des synonymes qui prime de façon générale. Mais le lecteur non spécialiste n'en est informé de façon non équivoque qu'en présence d'un marqueur explicite de synonymie, comme c'est le cas dans les articles suivants :

**GROSEILLIER** Arbuste cultivé pour ses fruits, les groseilles. *Groseillier rouge* ou *groseillier à grappes*, à fruits rouges ou blancs en grappes. *Groseillier épineux, dit groseillier à maquereau.* [...].

**RÂLE** Oiseau migrateur (*échassiers*) de la taille d'une bécasse. *Râle d'eau* ou *râle noir. Râle des genêts, couramment appelé roi des cailles.*



**RENOUÉE** Plante dicotylédone (*polygonacées*), herbacée, à tige noueuse, répandue sur tout le globe. *Renouée liseron* ou faux liseron ; *renouée des oiseaux* (appelée aussi trainasse). [...].

**SYMPHORINE** Arbuste buissonnant (*caprifoliacées*), à petites fleurs roses. *Symphorine à fruits blancs*, appelée aussi boule de cire.

**TRÈFLE** Plante herbacée, aux feuilles composées de trois folioles, aux fleurs groupées en capitules ou en épis, qui pousse dans les prairies des régions tempérées. *Trèfle blanc*, ou rampant. *Trèfle des prés* ou trèfle rouge (à fleurs roses, mauves). *Trèfle incarnat* ou trèfle anglais. ⇒ 1. **farouche**. *Trèfle jaune*. ⇒ **anthyllis**. [...].

**PIC** Oiseau grimpeur de la taille du pigeon (*piciformes*), nichant dans des trous d'arbres et se nourrissant surtout de vers, de larves qu'il fait sortir des écorces en y frappant à coups répétés de son bec conique. *Pic-vert*. ⇒ **pivert**. *Pic épeiche*, *pic-rouge*. *Pic noir* ou pic de montagne.

Ainsi, à l'article *pic*, le lecteur pourra comprendre que les appellations *pic noir* et *pic de montagne* sont synonymes ; cependant, en l'absence de marqueur d'équivalence sémantique, il ne pourra pas deviner que c'est également le cas de *pic épeiche* et *pic rouge*<sup>4</sup>.

Si, avec les marqueurs *dit*, *aussi appelé* et *couramment appelé*, le lecteur a droit à une hiérarchisation explicite des synonymes, ce n'est pas le cas avec la conjonction *ou*. Et il ne faudrait pas que, remarquant un écart par rapport à l'ordre de présentation alphabétique, il interprète cet écart comme un indice de priorisation d'une dénomination technique par rapport à une dénomination plus spontanée, d'une dénomination actuelle par rapport à une dénomination vieillie, d'une dénomination plus fréquente par rapport à une dénomination plus rare. Il faut se rappeler que les syntagmes dont il est question ici (qu'il s'agisse de synonymes ou non) sont essentiellement mentionnés à titre d'éléments d'exemplification. Même en présence d'une glose ou d'un renvoi analogique, ils n'acquièrent pas pour autant le statut de véritables sous-entrées.

### 3.3 À propos de la valeur d'exemplification des syntagmes retenus

À propos de la valeur d'exemplification de ces syntagmes en ce qui a trait à l'usage actuel du français, il faut avouer qu'elle fluctue énormément d'un article à l'autre. Ainsi, à l'article *faucon* (cité plus haut), on constate que cinq des six dénominations mentionnées (*faucon crécerelle*, *faucon émerillon*, *faucon gersfaut*, *faucon hobereau* et *faucon pèlerin*) ont effectivement cours dans la terminologie ornithologique actuelle comme noms techniques d'espèces précises (CINFO 1993 : n<sup>os</sup> 0872, 0890, 0892, 0903 et 0905) ; le statut actuel de la sixième dénomination, *faucon émouchet*, est par ailleurs très incertain<sup>5</sup>. À l'article *moineau*, on découvre que les trois formes complexes mentionnées, soit *moineau franc*, *moineau montagnard* et *moineau des champs*, sont tombées en désuétude depuis déjà longtemps : *moineau franc* a été remplacé par *moineau domestique*, alors que *moineau monta-*

<sup>4</sup> Cf. le passage correspondant du *Grand Robert*, qui est plus explicite : « *Pic épeiche*, dit aussi pic rouge ; *pic épeichette*. ⇒ **Damette**. *Pic noir*, dit aussi *pic de montagne*. »

<sup>5</sup> On ne relève sur le Web aucune attestation non ambiguë de la dénomination complexe, la forme *émouchet* étant par ailleurs occasionnellement présentée comme un synonyme de (*faucon*) *crécerelle*.

*gnard* et *moineau des champs*, qui servaient en fait à désigner une même espèce, ont cédé la place à *moineau friquet*. Une actualisation de ce type de syntagmes serait donc souhaitable<sup>6</sup>.

**MOINEAU** Oiseau commun en Europe (*passériformes*) à livrée brune striée de noir. *Moineau franc*. ⇒ **pierrrot** ; fam. **piaf**. *Moineau montagnard*. *Moineau des champs*. ⇒ **friquet**.

La valeur d'exemplification des syntagmes regroupés en séries peut également fluctuer à l'intérieur même de ces regroupements. Les séries présentées aux articles *peuplier* et *grive* permettent d'illustrer deux cas différents. De prime abord, on semble être devant le même type de regroupements, alors qu'en fait la différence est assez importante. À l'article *peuplier*, nous sommes devant un regroupement exclusif de syntagmes codés, alors qu'à l'article *grive*, d'après les recherches effectuées jusqu'à maintenant, seuls les trois premiers (*grive commune*, *grive musicienne* et *grive des vignes*) correspondent de façon certaine à des dénominations complexes. Les autres semblent plutôt relever de cette catégorie de « mauvais exemples » évoqués plus tôt, qui n'ont été introduits que pour servir de passerelles onomasiologiques vers les autres hyponymes de *grive* inscrits à la nomenclature (*draine*, *jocasse*, *litorne*, *tourd* et *mauvis*).

**PEUPLIER** Arbre élancé, de haute taille, des endroits frais et humides des régions tempérées (*salicacées*), à petites feuilles. *Peuplier blanc*, *peuplier de Hollande*. ⇒ région. **ypréau** ; **grisard**. *Peuplier tremble*. ⇒ **tremble**. *Peuplier noir*, *peuplier deltoïde* (⇒ 2. **liard**) ; *peuplier d'Italie*, *peuplier pyramidal*. [...].

**GRIVE** Oiseau (*passériformes*) dont le plumage est brun plus ou moins clair, parsemé de taches noirâtres. *Grive commune*, *musicienne*, ou *grive des vignes* (⇒ **vendangette**) ; *grosse grive* (⇒ **draine**, **jocasse**) ; *grive à tête cendrée* (⇒ **litorne**, **tourd**) ; *petite grive* (⇒ **mauvis**).

### 3.4 À propos de la relation qui unit les syntagmes aux renvois qui leur sont associés

Toujours au sujet des syntagmes regroupés en série, on peut encore se demander s'ils entretiennent le même rapport sémantique avec leur base commune, c'est-à-dire avec le mot simple tel que circonscrit par la définition qui précède. Là aussi, les situations varient beaucoup d'un article à l'autre. Et c'est avec ce dernier cas que nous terminerons notre examen de la zone d'exemplification du NPR.

Dans les syntagmes mentionnés aux deux derniers articles cités, tous les emplois de *grive* et de *peuplier* concordent effectivement avec les mots simples tels qu'ils sont définis. Par ailleurs, à l'article *cigogne*, on peut constater que la dénomination *cigogne à sac*, synonyme de *marabout*, a été clairement séparée de *cigogne blanche* et de *cigogne noire*, et traitée comme une sous-entrée en raison d'une importante rupture sémantique. De même, à

<sup>6</sup> Lors d'une prochaine réédition, on pourrait également envisager d'abandonner les nombreux synonymes marginaux comme *merle d'or* et *grive dorée* (s.v. *loriot*), *roi des cailles* (s.v. *râle*), *trainasse* (s.v. *renouée*) ou *boule de cire* (s.v. *symphorine*), qu'on n'a pas jugé pertinent de mentionner à l'article dont ils relèvent directement. Non repérables selon le mode de consultation alphabétique, ces données ne peuvent servir aucune des deux fonctions de base du dictionnaire que sont les fonctions de décodage et d'encodage.

l'article *perdrix*, les dénominations *perdrix blanche*, *perdrix des neiges* et *perdrix de mer* ont, pour la même raison, fait l'objet d'une acception numérotée distincte.

**CIGOGNE** Oiseau échassier (*ciconiiformes*) migrateur, aux longues pattes, au bec rouge, long et droit. [...] *La cigogne blanche d'Alsace*. *Cigogne noire*. *La cigogne claquette*. *Nid de cigogne*. *Petit de la cigogne* (CIGOGNEAU n. m.). *On dit que les hêbés sont apportés par les cigognes*. ♠ *Cigogne à sac*. ⇒ **marabout**.

**PERDRIX** 1♠ Oiseau (*galliformes*) de taille moyenne, au plumage roux cendré (*perdrix rouge* ⇒ **bartavelle**), ou gris cendré (*perdrix commune*, *grise*) qui est très apprécié comme gibier. *La perdrix cacabe*. *Jeune perdrix*. ⇒ **perdreau**. 2♠ (D'autres oiseaux) *Perdrix blanche*, *perdrix des neiges* : lagopède. *Perdrix de mer* : glaréole.

Malheureusement, la situation n'est pas toujours aussi claire, et c'est notamment le cas à l'article *gélinotte*. En fait, les trois derniers syntagmes mentionnés (*gélinotte des Pyrénées*, *gélinotte d'Écosse* et *gélinotte blanche*) correspondent à des emplois vieillis du mot *gélinotte*, du moins tel qu'il a cours depuis fort longtemps dans la terminologie ornithologique. En effet, s'il se réfère à l'article *ganga* comme cela est proposé, le lecteur averti découvre que l'oiseau appelé *gélinotte des Pyrénées* ne peut plus être techniquement considéré comme une *gélinotte* parce que les spécialistes le classent maintenant dans le même ordre que le pigeon et la colombe (ordre des *columbiformes*), et non dans celui des *galliformes* auquel appartiennent la *gélinotte* et la *perdrix*. Il ne semble plus qu'on puisse recevoir comme vrai l'énoncé *La gélinotte des Pyrénées est une variété ou une espèce de gélinotte*. D'autre part, les deux derniers syntagmes (*gélinotte d'Écosse* et *gélinotte blanche*) correspondent exactement aux deux syntagmes qui sont mentionnés à l'article *lagopède* (*lagopède blanc* et *lagopède d'Écosse*). Devant des renvois qui vont de *gélinotte blanche* à *lagopède* et de *lagopède blanc* à *gélinotte*, le lecteur non averti peut facilement être amené à conclure que les génériques *gélinotte* et *lagopède* sont des synonymes, sinon globalement, du moins partiellement, ce qui n'est pas le cas. Les variantes dénominatives sont mises en relation, mais le lecteur ne dispose d'aucun indice susceptible de guider son interprétation. En fait, *gélinotte d'Écosse* et *gélinotte blanche* sont d'anciennes dénominations de deux espèces européennes de lagopèdes dont les noms techniques actuels sont *lagopède d'Écosse* et *lagopède alpin* (CINFO 1993 : n<sup>os</sup> 1017 et 1018).

**GÉLINOTTE** Oiseau (*galliformes*), voisin de la perdrix, communément appelé *coq des marais*. *Gélinotte commune*, dite *poule des bois*. *Gélinotte des Pyrénées*. ⇒ **ganga**. *Gélinotte d'Écosse*. ⇒ **grouse**. *Gélinotte blanche*. ⇒ **lagopède**.

**GANGA** Oiseau d'Europe et d'Asie (*columbiformes*) appelé couramment *gélinotte des Pyrénées*. *Des gangas*.

**LAGOPÈDE** Oiseau (*galliformes*) de taille moyenne, dont le tarse et les doigts sont couverts de plumes. *Lagopède blanc*. ⇒ **gélinotte**. *Lagopède d'Écosse*. ⇒ **grouse**.

#### 4. En guise de conclusion

L'examen de la zone d'exemplification des articles du NPR consacrés aux noms de plantes et d'animaux nous a donné l'occasion de constater que les syntagmes retenus en exemples peuvent poser aux lecteurs non avertis un certain nombre de problèmes de lecture. Cela tient notamment au fait que cette zone sert le plus souvent à introduire des syntagmes codés correspondant à des dénominations complexes qui ne sont pas clairement identifiées comme telles et qui, en raison de leur figement aggravé souvent d'un certain vieillissement, ne sont pas toujours aptes à illustrer l'emploi du mot simple qui en constitue la base.

Comment éviter de reproduire ces zones d'ambiguïté dans le dictionnaire en cours de réalisation à Sherbrooke ? C'est évidemment l'une des questions que nous nous sommes posées au moment d'établir les lignes directrices du traitement du vocabulaire de la faune et de la flore. Et je conclurai cette présentation en montrant très rapidement comment nous avons décidé d'y répondre. On me permettra pour cela de m'écarter un peu de la zone d'exemplification.

L'option la plus facile, consistant tout simplement à passer sous silence les dénominations complexes, a rapidement été écartée. Notre dictionnaire a comme objectif de mettre en relation les variétés nord-américaines et européennes de français, tout en clarifiant les liens qui unissent la langue générale aux langues de spécialité. Pour répondre à ces objectifs, les rédacteurs travaillant sur le vocabulaire de la faune et de la flore ont régulièrement besoin d'avoir recours à des dénominations complexes comme éléments de la métalangue définitoire, puisque c'est la seule façon économique d'identifier des espèces précises.

Les articles *cyprès* et *outarde* serviront à illustrer le cas le plus simple. En français québécois, *cyprès* est le nom régional d'une seule espèce de pin, le pin gris, et *outarde*, le nom usuel d'une seule espèce de bernache, la bernache du Canada.

**CYPRÈS** 1. [...] 2. (FQ)<sup>7</sup> Nom régional (notamment en Abitibi et au Lac-Saint-Jean) du pin gris.

**OUTARDE** 1. [...] 2. (FQ) Nom usuel de la bernache du Canada.

L'article *chardonneret* permet quant à lui d'illustrer un autre cas de variation, plus complexe, qui n'est généralement pas mentionné dans les dictionnaires du français mais qui prend de l'importance lorsqu'on veut rendre compte de l'adaptation du français à des contextes environnementaux différents.

**CHARDONNERET** Petit oiseau granivore de l'hémisphère Nord, souvent grégaire, dont les espèces les mieux connues se démarquent par leurs couleurs vives et leur chant mélodieux ; spécialt., cour. (au Québec) chardonneret jaune ou (en Europe) chardonneret élégant. [Genre *Carduelis* ; famille des fringillidés.] – CHARDONNERET JAUNE [*C. tristis*] : espèce nord-américaine commune, dont le plumage, chez le mâle, est d'un jaune très vif, marqué de noir sur la tête, les ailes et la queue. CHARDONNERET ÉLÉGANT OU (FQ) COUR. CHARDONNERET D'EUROPE [*C. carduelis*] : espèce eurasiennne, au plumage brunâtre, marqué de rouge sur la tête et de jaune sur les ailes.

<sup>7</sup> L'abréviation (FQ) signifie « dans le français en usage au Québec », comparativement à l'abréviation (FE) qui signifie « dans le français en usage en Europe ».

Comme générique, le mot *chardonneret* désigne un regroupement de diverses espèces d'oiseaux de petite taille, dont certaines sont mieux connues en raison de leurs couleurs vives et de leur chant mélodieux. Cependant, ce n'est pas cet emploi générique qui est le plus courant dans la langue générale, où le mot sert plutôt à désigner spécifiquement l'une ou l'autre de ces espèces mieux connues. Dans le contexte nord-américain, il désigne spécifiquement le chardonneret jaune, et le chardonneret élégant dans le contexte européen. Si ces deux espèces communes ne présentaient pas de différences morphologiques importantes (quant au coloris de leur plumage), différences sensibles mêmes à l'œil non averti, ce cas de variation contextuelle pourrait facilement être passé sous silence. Comme c'est loin d'être le cas, il nous a semblé nécessaire de le signaler à nos lecteurs en utilisant les dénominations précises de ces deux espèces.

Le fait d'avoir recours à des dénominations complexes dans nos définitions ne sera pas un trait original de notre pratique : tous les dictionnaires sont amenés à le faire, du moins à l'occasion. Ce qui sera plus nouveau, c'est que chacune des dénominations complexes utilisées fera elle-même l'objet d'un traitement minimal à titre de sous-entrée, ce qui implique la présence d'une définition (c'est le cas ici pour *chardonneret jaune* et *chardonneret élégant*), d'une glose ou, à tout le moins, la mention du nom latin pouvant servir de référence taxinomique, de sorte que le lecteur soit suffisamment outillé pour décoder ce type d'élément définitoire.

En fait, toutes les dénominations complexes jugées dignes de mention seront traitées de la même façon, comme on peut le voir ci-dessous à l'article *truite*, où elles sont clairement distinguées des syntagmes non codés servant à illustrer l'usage du mot simple. Ces derniers sont présentés en italique immédiatement après la définition (premier encadré) et avant les dénominations complexes, qui sont quant à elles présentées en petites capitales (deuxième encadré). À partir de cet article, on peut constater notamment que les critères de présentation adoptés permettent d'opposer clairement l'emploi de *truite de lac* comme association syntagmatique récurrente dans l'usage du mot simple et son emploi comme dénomination complexe, concurrente de *truite grise* et de *touladi*.

**TRUITE** Poisson des eaux froides et riches en oxygène de l'hémisphère Nord, étroitement apparenté au saumon mais de taille plus petite, dont le corps élancé présente des taches sombres et dont la chair est estimée [Genres *Oncorhynchus* et *Salmo* ; famille des salmonidés.] ; (FQ) cour. poisson apparenté présentant des taches claires [Genre *Salvelinus* ; famille des salmonidés.]

*Pêcher, taquiner la truite. Truite de lac, de rivière, de ruisseau. Truite d'élevage. Truite saumonée, à chair rose orangé. – Truite fumée, grillée. Truite meunière. Filet de truite.*

– TRUITE ARC-EN-CIEL [*O. mykiss*] : espèce d'origine nord-américaine, marquée d'une large bande rougeâtre sur les flancs et de taches noires sur la queue, souvent élevée à des fins commerciales. TRUITE BRUNE ou (FE) TRUITE DE MER [*Salmo trutta*] : espèce d'origine eurasiennne, de couleur brunâtre, à queue carrée et sans tache. – (FQ) Cour. TRUITE MOUCHETÉE : omble de fontaine. TRUITE ROUGE : omble chevalier. TRUITE GRISE ou TRUITE DE LAC : touladi. TRUITE DE MER : nom donné à l'omble de fontaine qui vit en eau salée.

Après avoir examiné la pratique des dictionnaires actuels du français en ce qui a trait au traitement des noms d'espèces naturelles et après avoir pris connaissance des nombreux problèmes de décodage que posent non seulement la zone d'exemplification – comme nous

venons de le voir –, mais aussi la zone définitoire, nous en sommes venus à la conclusion qu'il fallait accorder davantage d'attention au traitement des dénominations complexes. Cela impliquait qu'il fallait accepter dès le départ de leur réserver davantage d'espace dans le produit fini, l'exiguïté étant largement responsable des ambiguïtés que nous venons de relever.

## Références

### 1. Dictionnaires

- CINFO = Commission internationale des noms français d'oiseaux: *Noms français des oiseaux du monde, avec les équivalents latins et anglais*. Sainte-Foy (Québec): Éditions MultiMondes 1993.
- GCD = GAGE CANADIAN DICTIONARY. Sous la direction de Gaelan Dodds de Wolf et al. Édition revue et augmentée. Vancouver, etc.: Gage Educational Publishing Company 2000.
- GR = GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE. Deuxième édition, dirigée par Alain Rey. [Édition augmentée en 6 vol. nouveau format]. Paris: Dictionnaires Le Robert 2001.
- NPR = Le CD-ROM du PETIT ROBERT. Version électronique du *Nouveau Petit Robert*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Version 2.1. Paris: Dictionnaires Le Robert 2001.

### 2. Travaux

- Lahaie, Lucie (2001): *Le traitement des noms d'oiseaux dans le Petit Larousse et le Petit Robert*. Étude des éléments postdéfinitionnels. Université de Sherbrooke [Mémoire de maîtrise non publié].
- Mercier, Louis (2000a): "Quand les dictionnaires se mettent au service de la science." – In: Annick Englebert, Michel Pierrard, Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck (éds): *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Bruxelles, 23–29 juillet 1998). Tome IV, 1340–1365. Tübingen: Niemeyer.
- Mercier, Louis (2000b): "La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires usuels du français: le cas du vocabulaire ornithologique." – In: Marie-Rose Simoni-Aurembou (éd.): *Français du Canada – français de France*. Actes du cinquième Colloque international de Bellême (du 3 au 7 juin 1997), 291–305. Tübingen: Niemeyer (Canadiana Romanica 13).
- Mercier, Louis (à paraître): "L'intégration de la terminologie botanique et zoologique dans le dictionnaire du français standard en usage au Québec." – In: Actes du Colloque international *Néologie et terminologie dans la lexicographie francophone. La Journée des dictionnaires* (17 mars 2004). Université de Cergy-Pontoise.
- Mercier, Louis; Thiffault, Ginette (à paraître): "Définition des noms de plantes herbacées dans le *Petit Robert*: les segments locatifs." – In: Pierre Larrivée (éd.): *Variation et stabilité du français*. Des no-

- tions aux opérations. Hommage à Jean-Marcel Léard pour ses soixante ans, 201–216. Louvain-la-Neuve, Paris: Peeters.
- Rey-Debove, Josette (1971): *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. – The Hague, Paris: Mouton (Approaches to semiotics).
- Rey-Debove, Josette (1989): “Le traitement analogique dans le dictionnaire monolingue.” – In: F. J. Hausmann et al. (éds): *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*. Tome 1, 635–640. Berlin, New York: de Gruyter.
- Rey-Debove, Josette (1991): “La lexicographie moderne.” – *Travaux de linguistique* 23, 145–159.